

CÉRÉMONIAL

POUR

L'ENTRÉE DES POSTULANTES, LA VÊTURE
ET LA PROFESSION

DES

SŒURS DE LA CHARITÉ.

ENTRÉE DES POSTULANTES

La cérémonie de l'entrée des Postulantes au Noviciat se fait dans la salle du Noviciat, sans aucun éclat, en présence seulement des Novices et des parents de la nouvelle Postulante.

Au jour et à l'heure fixés pour cela, les Novices se réunissent en leur salle commune et se placent, chacune selon son rang, leurs robes basses.

La nouvelle Postulante revêtue de l'habit commun aux Postulantes, étant allée se présenter à la Supérieure, celle-ci la conduit au Noviciat dans la compagnie de ses parents.

Tous se mettent alors à genoux : la Supérieure, ayant à côté d'elle la nouvelle Postulante, commence la récitation du *Veni Creator Spiritus*, qui est récité à deux chœurs : on dit ensuite l'*Ave Maria*, les Versets *Emitte Spiritum etc.* et *Ora pro nobis etc.* avec les Répons et Oraisons qui correspondent.

Ces prières étant dites, on se lève : la nouvelle Postulante reçoit le baiser de paix de la Supérieure, de la Maîtresse, de la Sous-Maîtresse et ensuite de toutes les Novices et Postulantes : et dès lors elle prend sa place parmi celles-ci.